

Il ne méconnaît aucun des votes qu'il ont...
Le revendique le droit de présenter la formule...
M. Tournade. — Et les droits de la Chambre...
M. Ferdinand Buisson. — Désaisissez-vous la commission ?

Il verra qu'il n'y a dans votre opposition...
Mais que vous le voulez ou non, la réforme...
Qu'ils le veulent ou non, le crédit de la Chambre...
Pour la France, que nous ne voulons pas condamner...

La note suprême : l'aveuglement applaudit.
Ce n'est pas tout, M. Caillaux parle de la question des cheminots...
Il y a eu, au mois d'octobre, une grève, à la suite de laquelle les Compagnies ont procédé à un très grand nombre de révoations...
M. Caillaux. — En ce qui touche les cheminots...

L'ORDRE DU JOUR
Le président lit l'ordre du jour de MM. Bréton, Painlevé, Daladier, Desoye, Millerand, Joseph Reinach et autres membres...
H est ainsi conçu :
La Chambre, confiante dans le gouvernement pour poursuivre le programme de réformes laïques, fiscales et sociales...

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin...
Le président du conseil a communiqué au président de la République le texte de la déclaration ministérielle destinée à être lue aux Chambres...
Le ministre de l'Agriculture a soumis au conseil le texte définitif du projet de loi...

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
Voici les principaux passages de la déclaration ministérielle :
La réforme électorale. Comme le gouvernement qui nous a précédés, nous nous proposons de collaborer avec vous à la réforme électorale...

Jaurès à la Tribune
Il était nécessaire que ces hommes sans foi fussent cravachés rudement et qu'en face de la trahison gouvernementale, la protestation de l'honneur politique se fit entendre...
C'est Jaurès qui s'est chargé de la tâche...
M. Caillaux a affirmé sa volonté de gouverner...

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
Voici les principaux passages de la déclaration ministérielle :
La réforme électorale. Comme le gouvernement qui nous a précédés, nous nous proposons de collaborer avec vous à la réforme électorale...

Jaurès à la Tribune
Il était nécessaire que ces hommes sans foi fussent cravachés rudement et qu'en face de la trahison gouvernementale, la protestation de l'honneur politique se fit entendre...
C'est Jaurès qui s'est chargé de la tâche...
M. Caillaux a affirmé sa volonté de gouverner...

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
Voici les principaux passages de la déclaration ministérielle :
La réforme électorale. Comme le gouvernement qui nous a précédés, nous nous proposons de collaborer avec vous à la réforme électorale...

Jaurès à la Tribune
Il était nécessaire que ces hommes sans foi fussent cravachés rudement et qu'en face de la trahison gouvernementale, la protestation de l'honneur politique se fit entendre...
C'est Jaurès qui s'est chargé de la tâche...
M. Caillaux a affirmé sa volonté de gouverner...

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
Voici les principaux passages de la déclaration ministérielle :
La réforme électorale. Comme le gouvernement qui nous a précédés, nous nous proposons de collaborer avec vous à la réforme électorale...

LE TRAVAIL DE NUIT DES ENFANTS

La Chambre l'a interdit sans opposition le 2 juin.

LE SÉNAT S'APPRÊTE-T-IL À ENTERRE LA LOI OU LA SUPPRIMER ?

Sans bruit, sans discussion, la Chambre a voté le 2 juin dernier la proposition de loi de M. Labbé Lemtre tendant à supprimer le travail de nuit des enfants dans les usines à feu continu. Ne nous hâtons pas de nous réjouir et de tenir pour saufs les 12.000 petits malheureux que l'industrie prive de sommeil pour leur imposer des nuits dures, les plus cruels de travaux. Cette monstruosité, le travail de nuit des enfants, a ses défenseurs. Ils la justifient par des « raisons d'ordre économique », la main-d'œuvre infantile ne coûte pas cher, donc elle doit être maintenue ; qu'importe que les jeunes cadavres qu'elle sème ! Quand on discute la loi du 2 novembre 1892 sur le labeur des enfants, des filles mineures et des femmes dans l'industrie, les bénéficiaires du travail nocturne des petits firent voter certain article 6 qui défrustrait l'illusion de « protection » ordonnée. D'une part, il était interdit aux assujettis de travailler la nuit (art. 4), mais il était dit aussitôt : « Néanmoins, dans les usines à feu continu, les femmes majeures et les enfants du sexe masculin peuvent être employés tous les jours de la semaine, la nuit, aux travaux indispensables, sous la condition qu'ils auront au moins un jour de repos par semaine ».

LA RÉFORME ÉLECTORALE
Le conseil des ministres s'est réuni hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Le président du conseil a communiqué au président de la République le texte de la déclaration ministérielle destinée à être lue aux Chambres. Le ministre de l'Agriculture a soumis au conseil le texte définitif du projet de loi qu'il vient d'élaborer et qui a pour but de substituer un système de délimitations celui de la protection des enfants. Les ministres ont gardé des yeux secs et ont fait connaître que des circulaires appuyées de mandats-poste étaient depuis quelque temps adressées à des militaires dans le but de les provoquer à l'indiscipline. Le conseil a décidé qu'une information judiciaire serait ouverte sur ces faits.

LA RÉFORME ÉLECTORALE
Le conseil des ministres s'est réuni hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Le président du conseil a communiqué au président de la République le texte de la déclaration ministérielle destinée à être lue aux Chambres. Le ministre de l'Agriculture a soumis au conseil le texte définitif du projet de loi qu'il vient d'élaborer et qui a pour but de substituer un système de délimitations celui de la protection des enfants. Les ministres ont gardé des yeux secs et ont fait connaître que des circulaires appuyées de mandats-poste étaient depuis quelque temps adressées à des militaires dans le but de les provoquer à l'indiscipline. Le conseil a décidé qu'une information judiciaire serait ouverte sur ces faits.

LA RÉFORME ÉLECTORALE
Le conseil des ministres s'est réuni hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Le président du conseil a communiqué au président de la République le texte de la déclaration ministérielle destinée à être lue aux Chambres. Le ministre de l'Agriculture a soumis au conseil le texte définitif du projet de loi qu'il vient d'élaborer et qui a pour but de substituer un système de délimitations celui de la protection des enfants. Les ministres ont gardé des yeux secs et ont fait connaître que des circulaires appuyées de mandats-poste étaient depuis quelque temps adressées à des militaires dans le but de les provoquer à l'indiscipline. Le conseil a décidé qu'une information judiciaire serait ouverte sur ces faits.

LA RÉFORME ÉLECTORALE
Le conseil des ministres s'est réuni hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Le président du conseil a communiqué au président de la République le texte de la déclaration ministérielle destinée à être lue aux Chambres. Le ministre de l'Agriculture a soumis au conseil le texte définitif du projet de loi qu'il vient d'élaborer et qui a pour but de substituer un système de délimitations celui de la protection des enfants. Les ministres ont gardé des yeux secs et ont fait connaître que des circulaires appuyées de mandats-poste étaient depuis quelque temps adressées à des militaires dans le but de les provoquer à l'indiscipline. Le conseil a décidé qu'une information judiciaire serait ouverte sur ces faits.

A LA SUITE ! AU CONSEIL MUNICIPAL

M. de Selves, en quittant l'hôtel de Ville, a cru devoir écrire une lettre au président du Conseil municipal pour lui dire son regret de « quitter une maison qui lui était devenue si chère ». M. Félix Roussel a répondu par un pompeux éloge du mauvais préfet qui livra, en quinze ans, tous les services publics de Paris à la Finance. M. le président donne également communication d'une lettre du directeur de l'Assistance publique faisant connaître qu'aujourd'hui les derniers malades viennent d'être reçus à la nouvelle Hôpital. Les 900 lits nouveaux de cet hôpital seront attribués successivement d'ici deux mois. Le programme des travaux a été révisé conformément aux votes du Conseil municipal et la dépense s'est élevée à 11 millions. — Les réjouissances populaires à l'occasion de la fête nationale se prolongeront jusqu'au lundi 17 juillet, mais les autorisations seront limitées à 2 heures du matin. — Une longue discussion s'engage sur le rapport de M. Rebéillard, au nom de la 4e commission, sur la répartition des crédits aux autres départements. — Les vacances scolaires : 2e les excursions de vacances. Puis le Conseil examine une fois de plus l'insoluble problème de la circulation. Après de multiples discours, dont un du préfet de police, le Conseil adopte une proposition tendant à l'installation de vélos, place de la Concorde, et de passages souterrains aux abords des stations de Métropolitain, dans les Champs-Élysées. Prochaine séance lundi.

Les gros Bateaux coulent les petits

Un de nos lecteurs nous informe du fait suivant, dont il fut le témoin :
Le 23 juin, vers 9 heures du soir, sur les bords de la Seine-Neuve, le paquebot Lorraine, de la Compagnie Générale Transatlantique, allant au Havre, a abordé sur tribord le trois-mâts golette Simonne, de Saint-Malo.
Ce dernier, très endommagé, a dû mettre ses bords à la mer et commencer le sauvetage immédiatement.
Les 20 hommes composant l'équipage ont été sauvés. Un brouillard intense et les mauvais temps ont rendu le sauvetage particulièrement difficile.
Grâce cependant à l'officier commandant la baleninière et aux six courageux volontaires qui ont assuré, au risque de leur vie, la communication entre les deux bateaux, les opérations se sont terminées sans incident.

Chatte mortelle d'un Officier aviateur

Dans notre rubrique sportive, hier, nous avons annoncé la chute du lieutenant Truchon. Cette chute fut malheureusement mortelle.

A TRAVERS PARIS

LES OBSEQUES DE J. COUTÉ

A trois heures et demie, hier après-midi à l'hôpital Lamboisère, une vraie foule se pressait à la levée du corps, une foule de l'éminent ouvrier était particulièrement nombreux. Tous ceux que leur tâche pressante n'empêchait pas allèrent, suivirent jusqu'à la gare de Vanves le corbillard qui emportait la dépouille de Gaston Couté, le poète insurgé. On se montrait la belle commande de la Guerre Sociale et aussi... celle de la « Bonne Chanson ».

LE CIRCUIT EUROPEEN
Les Dernières Epreuves retardées
Les dates des dernières étapes du circuit européen d'aviation ont dû être retardées à la suite des circonstances suivantes : l'Elioua d'origine à laquelle se sont effectués les départs de Roubaix obligait les organisateurs et commissaires de l'épreuve à retarder également le départ de Calais pour Londres, et dans ces conditions ne pourrait arriver à Londres avant aujourd'hui samedi. Or, l'Aéro-Club d'Angleterre a réservé le samedi 1er juillet pour la coupe Gordon-Bennett, et il a décidé qu'aucun contrôle sportif d'une épreuve d'aviation ne pourrait avoir lieu ce jour-là en Grande-Bretagne ; d'autre part il ne saurait être question d'une manifestation sportive un dimanche.

DRAME PASSIONNEL
Hier après-midi, vers trois heures et demie, à la suite d'une discussion dans sa chambre, 5, passage Julien-Lacour, le nommé François Landrieux, âgé de vingt et un ans, a tiré un coup de revolver sur ses maîtres, Mlle Henriette Souriez, âgée de quatorze ans, demeurant, 13, rue de Belleville.

Des Jaunes en bande tirent sur des Ouvriers
Sous la conduite d'un Patron et de Poliers
Une véritable attaque en bande et à main armée a ensanguiné, jeudi après-midi, la ligne de Soissons, près du Bourget. La bande était composée des 80 jaunes du chantier Jardin et Billard. Elle était conduite par ce dernier et avait à sa tête des agents et des gendarmes.

LE CRIME DU VÉSINET
M. Faivre, commissaire divisionnaire, accompagné du brigadier du Vésinet, est entré dans la villa Vermeersch, à trois heures. Une nouvelle perquisition a eu lieu. M. Faivre a comparu hier matin devant la chambre du conseil qui a confirmé le mandat d'arrêt pour un mois. Il a été soumis ensuite à une interrogatoire par le juge d'instruction.

AZEDO GNECCO
Une dépêche de nos camarades de Lisbonne nous apprend la mort de notre ami, le vieux militant portugais Azedo Gnecco. Gnecco a été le fondateur de l'Association Internationale des Travailleurs de la Région Portugaise, qui, en 1872, fut représentée à la Haye par notre ami Paul Lafargue. Il fondaist ensuite le Partido Socialista Portugaise.

UNE ENQUETE S'IMPOSE
Mais cette diversion ne nous empêchera pas de réclamer impérieusement qu'une enquête au grand jour établisse les graves responsabilités encourues par chacun des acteurs, mêmes patron, policiers et gendarmes, de ce crime que la loi qualifie « attaque en bande et à main armée ».

ENCRES MIETTE SUPERIEURE

Grandes Médailles d'Or et d'Argent
ENCRE MIETTE SUPERIEURE